

## VOICI NOTRE TERRITOIRE ET NOTRE PROJET...

Vertou, avec ses 26 000 habitants, est la 7<sup>ème</sup> ville du département de Loire-Atlantique. Bordée par la Sèvre nantaise, elle est reconnue comme une Ville naturelle et inspirante au sein de la Métropole nantaise.

Cette singularité est portée par les 430 agents permanents qui composent une administration performante et en constante modernisation !

Une organisation RESPONSABLE, EN MOUVEMENT et EN COHESION ; les 3 axes du projet d'administration 2021-2026 construit avec et pour les agents.

Le poste d'éducateur sportif – Maître nageur sauveteur H/F est rattaché au service Sports de la direction générale adjointe « Ville Educative et Sportive » .

La stratégie sportive 2023-2030 va se déployer dès 2024 à travers l'année olympique et le lancement d'études sur le parc sportif vertavien. Au sein du service des Sports, le pôle animation sportive dont dépend ce poste contribue pleinement à cette stratégie. Il veille à la mise en œuvre de l'axe prioritaire de l'éducation par le sport à travers notamment le savoir nager, le savoir rouler à vélo, l'école municipale de natation.

## VOICI LE POSTE...

Rattaché(e) au responsable du pôle animation sportive, également chef de bassin, et au sein d'un collectif de travail, vous aurez pour mission d'assurer la sécurité des usagers et de mettre en œuvre des projets pédagogiques.

### **Sécurité et accueil des publics :**

- Assurer la sécurité et la surveillance des usagers dans le cadre du POSS,
- Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et le règlement intérieur,
- Participer activement aux exercices de sécurité et de secours,
- Accueillir et informer les usagers, assurer la cohabitation des différents publics dans l'établissement.

### **Activités Aquatiques :**

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques, d'apprentissage, d'animations adaptées et diversifiées auprès des différents publics et en assurer l'évaluation ainsi que le suivi administratif.

### **Fonctionnement général de l'établissement**

- Participer à l'entretien de l'établissement et du matériel technique,
- Vérifier la qualité de l'eau de baignade, des pédiluves et de l'air (analyses quotidiennes),
- Entretien et ranger le matériel technique et pédagogique,
- S'inscrire pleinement dans l'ensemble des procédures et des organisations mises en place.

## QUI ETES-VOUS ?

- Titulaire du BEESAN ou BPJEPS Activités Aquatiques et Natation, à jour du CAEPMNS (recyclage PSE1) et détenteur d'une carte professionnelle valide,
- La formation « Jeunes Enfants en Milieu Aquatique » serait appréciée,
- Bonne maîtrise de la réglementation des activités aquatiques ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité en ERP,
- Compétences en animation et pédagogie des activités aquatiques, avec un réel intérêt pour leur dimension éducative et leurs enjeux sociétaux,
- Capacité à prévenir et gérer les comportements à risques, avec sens de l'écoute,
- Esprit d'équipe, sens du service public et aptitude à travailler en réseau autour de projets sportifs,
- Ponctuel(le), autonome et force de proposition, vous pouvez assurer ponctuellement des remplacements de maîtres-nageurs et être sollicité(e) pour des heures complémentaires,
- Aisance relationnelle, discrétion, courtoisie et qualité d'écoute.

## BON À SAVOIR

- Localisation : Vertou,
- Rémunération : selon grille indiciaire, à partir de 1 100 € brut/mois selon expérience + Prime de fin d'année,
- Poste ouvert au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- Temps de travail annualisé sur la base de 17,5/35<sup>ème</sup>, incluant 4 semaines de travail en période estivale à 37h/semaine,
- Travail en équipe, en journée, en soirée et le week-end, avec des horaires décalés (1 week-end travaillé toutes les 4 semaines et un jour de repos hebdomadaire fixe),
- Congés positionnés : 2 semaines en février pendant la période de vidange, le solde étant pris durant l'été,
- Aucun travail programmé pendant les petites vacances scolaires, à l'exception des week-ends selon le cycle de rotation,
- Environnement chaud et humide, chloré et bruyant,
- Entretien de recrutement : Semaine 21,
- Date de prise de poste souhaitée : Juillet 2026.

## POURQUOI VERTOU ?

- Un dispositif d'accompagnement au développement de vos compétences par des formations,
- Une dotation en smartphone à l'ensemble des agents,
- Un accord relatif au droit à la déconnexion,
- Un accès aux prestations du Comité des Œuvres Sociales 44 (chèques vacances...),
- Une participation employeur à vos complémentaires santé labellisée et prévoyance,
- Une participation à l'abonnement aux transports en commun à hauteur de 75%,
- Un forfait mobilité durable,
- Découvrez le témoignage des collègues sur <https://www.youtube.com/watch?v=L39bAVbRNpQ>

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidatures (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires) sont à adresser **avant le 3 mai 2026 par mail** : [drh@mairie-vertou.fr](mailto:drh@mairie-vertou.fr)

*Renseignements métier auprès de Vincent SPLENDIDO - Responsable du Pôle Animation Sportive : [vincent.splendido@mairie-vertou.fr](mailto:vincent.splendido@mairie-vertou.fr) - 02 40 34 42 02*

*Renseignements RH auprès de Thomas DAVENAS - Service Parcours Professionnels : [drh@mairie-vertou.fr](mailto:drh@mairie-vertou.fr) - 02 40 34 43 00*

Un(e) contractuel(le) peut être recruté(e) sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.